



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de COULOURS

4.2.6.1 Document graphique

Nord de la commune au 1/5 000ème

Plan n°4.2.6.1 Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 20/08/2009 Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 20/08/2010	REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
INITIATIVE Aménagement et Développement Adresse : 1 rue de la Chapelle - 91000 Evry Tél. : 03 84 75 46 71 Fax : 03 84 75 31 63 e-mail : ad@initiative-evry.com Agence de Recherche Tél. : 01 69 55 21 30 - recherche@initiative-evry.com	 <i>* Origine données C.I. / C.G.P.P. - Date des travaux : 2012 Plus d'infos www.evry.com en Octobre 2012</i>

Légende de la commune concernée :

-  Limite de la commune concernée
 Limite de zones et de secteur
 Zone urbaine ou à urbaniser, voir plans au 2000

ZONES AGRICOLES

- A** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, de milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Acor Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

- ZONES NATURELLES ET FORESTIERES**
- N** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, de

- NF milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels

Ncor Secteur de la zone N en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

-  Emplacements réservés et numéro d'opération
-  Liaisons douces à conserver ou à valoriser
-  Bâtiment agricole existant
-  Bâtiment pouvant changer de destination
-  Espaces boisés classés

Captages et périmètres :

- Périimètre de protection immédiat
 Périimètre de protection rapproché

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

- ● — * Arbres ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) :
 Eléments remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
- Puits / Lavoir / Fontaine
- Eglise / Croix / Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture
- Cours d'eau, fossé, mare, étang
- Vergers de production (V1)
- Vergers au sein du village (V2)
- Bois, haies, bosquets
- Milieux humides (données DREAL)

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

- > - Axe de ruissellement
Zone inondable (Etude IPSEAU)
- - - Aléa faible
- - - Aléa moyen
- - - Aléa fort

Commune	Identifiant	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie (en m ²)
Coulours	6-1	Extension du cimetière	Commune Coulours	2850
Coulours	6-2	Agrandissement aire de jeu	Commune Coulours	1026
Coulours	6-3	Place église	Commune Coulours	834

